

PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC D'ARGENTEUIL – PGMR 2023-2030 **BILAN DES ACTIONS POUR L'ANNÉE 2024**

Planification, objectifs et gouvernance

Un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être élaboré et maintenu en vigueur par les municipalités régionales de comté (MRC) et doit être révisé tous les 7 ans. Le PGMR 2023-2030, PGMR de 3^e génération, de la MRC d'Argenteuil est entré en vigueur le 14 juin 2023.

Tout d'abord, la planification du PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil est basée sur différentes politiques et stratégies gouvernementales :

- **La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles** ayant comme objectifs de :
 - Mettre un terme au gaspillage des ressources;
 - Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et ceux de la stratégie énergétique du Québec;
 - Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.
- **Le Plan d'action 2019-2024** ayant comme objectifs de :
 - Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant;
 - Recycler 75 % du papier, carton, verre, plastique et métal;
 - Recycler 60 % des matières organiques;
 - Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.
- **La Stratégie de valorisation de la matière organique** ayant comme objectifs de:
 - Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025;
 - Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025;
 - Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030;
 - Réduire de 270 000 tonnes équivalentes de CO₂ les émissions de GES en 2030.

L'objectif du présent document est de présenter un bref portrait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire ainsi que les actions réalisées en 2024, dans le cadre du PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil.

Portrait du territoire

Les données du bilan de masse 2024, présentes dans le portrait suivant, proviennent du Portail GMR mis sur pied par la MRC d'Argenteuil en 2020, afin de faciliter la collecte de données en lien avec la gestion des matières résiduelles auprès de ses municipalités constituantes.

La MRC d'Argenteuil réunit neuf municipalités, soit les villes de Lachute et Brownsburg-Chatham, les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, de Mille-Isles et de Saint-André-d'Argenteuil, le Village de Grenville et les cantons de Gore, de Harrington et de Wentworth, sur un territoire couvrant 1 339 km². Sa population totale permanente est évaluée à 37 733 habitants pour 2024, selon le décret de population no. 1836-2023 publié dans la Gazette officielle. Toutefois, sa démographie est grandement influencée par la population saisonnière qui peut dans certaines municipalités doubler durant la saison estivale. Selon les données du bilan de masse de 2024, la saison estivale attire près de 8 000 citoyens additionnels. Trois des neuf municipalités sont membres de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM), soit les plus peuplées : Lachute, Brownsburg-Chatham ainsi que Saint-André-d'Argenteuil. À elles seules, elles comptent près de 71 % de la population totale de la MRC.

Toujours selon le bilan de masse de 2024, on retrouverait 1096 ICI sur le territoire d'Argenteuil, dont 60 % seraient situés à Lachute. Le service de collecte porte-à-porte pour les matières recyclables et organiques est accessible à l'ensemble des ICI situés dans les villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham, dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et Grenville-sur-la-Rouge, ainsi que dans le village de Grenville, ce qui représente plus de 90 % des ICI de la région. Cependant, ce ne sont pas tous les ICI qui participent aux collectes municipales de matières organiques et de matières recyclables, même si celles-ci sont offertes par plusieurs municipalités, car certains d'entre eux peuvent avoir des besoins qui dépassent les services offerts par leur municipalité et utilisent un service privé pour la gestion de leurs matières résiduelles.

Concernant le secteur résidentiel, le service n'est pas uniformisé sur le territoire étant donné les réalités géographiques et les particularités propres à chacune des municipalités. En 2024, 8 municipalités sur 9 offraient un service aux citoyens pour les 3 voies (déchets, matières recyclables et compostables), selon différents modes dépendamment de l'endroit : porte-à-porte par bac roulant et apport volontaire en conteneurs.

En terminant, selon les données transmises par 8 municipalités sur 9, le coût de gestion des matières résiduelles en 2024 s'élève à 3 388 761,00 \$, et un peu plus de 15 500 tonnes de matières sont générées, toutes filières confondues. Quant à lui, l'enfouissement gruge près de 45 % de la facture. Le bilan 2024 démontre encore une fois l'importance d'investir dans les outils d'information, de sensibilisation et d'éducation ou à réfléchir à des stratégies plus insistantes pour changer le geste de mettre aux poubelles des matières qui peuvent être réutilisées, recyclées ou valorisées. En somme, 59 % des matières résiduelles produites sur le territoire se retrouvent encore à l'enfouissement bien qu'il est possible d'observer une amélioration de la performance territoriale en comparaison avec le bilan de l'année 2023.

Actions réalisées en 2024

Vous trouverez ci-dessous une liste des principales actions mises en œuvre en 2024, dans le cadre du PGMR 2023-2030. Bien que non exhaustives, toutes les actions de mise en œuvre sont également mentionnées dans le tableau du bilan des actions de mise en œuvre du PGMR pour l'année 2024, en annexe du présent rapport annuel.

Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire

- Avancement du projet de Centre d'innovation en économie circulaire Synerlab, porté par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil. Ce projet a pour but d'accompagner les entreprises innovantes dans la concrétisation de leurs projets en économie circulaire, en offrant une infrastructure adaptée, des ressources spécialisées et un accompagnement stratégique. De plus le Synerlab créer un environnement collaboratif où partenaires, entrepreneurs, étudiants et clients unissent leurs forces pour développer des projets durables et résilients, visant à réduire les impacts environnementaux tout en favorisant des solutions économiques et sociales.
- En 2024, ce sont deux projets d'entreprises qui sont en cours dans le Synerlab, Éco-Plastiques, qui revalorise des résidus de plastique fait de polyéthylène (PET & PE-HD) et de polypropylène (PP), ainsi que Recytronic, qui recycle des circuits électroniques pour les transformer en matériaux composites pour le secteur de la construction.
- Un parcours d'incubation est en cours de conception, chez Synerlab, afin d'accompagner des projets industriels en économie circulaire, en favorisant l'innovation durable, en soutenant la transition écologique et en optimisant la valorisation des ressources au sein des industries.
- Synergie Économique Laurentides a coordonné, au printemps de l'année 2024, une collecte de plastique à bateaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Trois municipalités ont participé activement à la coordination de cette collecte, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Au total, trois marinas (4 sites de collecte) ont participé à la collecte de toiles d'hivernage à bateaux en 2024. Ce sont 270 toiles qui ont été collectées, pour un total d'environ 2.9 tonnes de plastique détournées du site d'enfouissement. Les matières collectées ont été envoyées chez Modix Plastique Inc., un conditionneur de plastique souple situé à Lachute. Les matières sont donc recyclées et conditionnées dans une entreprise sur le territoire d'Argenteuil;
- En 2024, dans le cadre du service d'accompagnement qu'offre la MRC d'Argenteuil, ce sont 11 industries, commerces et institutions (ICI) qui ont été contactés pour l'optimisation de leurs matières résiduelles, ce qui a mené à un total de 5 visites. De plus, un grand nombre de suivis ont été effectués auprès des ICI en optimisation. En terminant, ce sont 6 formations et 2 ateliers qui ont été donnés au travers de cet accompagnement, et ce, en milieu scolaire;
- Entente sectorielle au niveau de la région des Laurentides, ayant comme porteur de projet Synergie Économique Laurentides (SEL). Dans le cadre de cette entente sectorielle (2023-2026), un projet de Stratégie régionale en économie circulaire est en cours, dans le but d'élaborer une feuille de route et un plan d'action pour poursuivre le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire des Laurentides et dans Argenteuil. Les projets portent sur des thématiques telles que le réemploi, la déconstruction, la gestion du bois, la propulsion de startup et projets émergents en économie circulaire, la création d'une cohorte d'industries pour déployer l'économie circulaire sur le territoire, etc. La MRC d'Argenteuil participe activement à plusieurs des projets de la Feuille de route en économie circulaire portée par SEL;
- Dans le cadre de l'entente sectorielle en économie circulaire dans les Laurentides, ce sont 23 organisations sur le territoire, dont la MRC d'Argenteuil, qui ont été impliquées dans le projet, soit 7 municipalités et 15 ICI.

- Dans le cadre de la Feuille de route en économie circulaire portée par Synergie Économique Laurentides (SEL), la MRC d'Argenteuil en partenariat avec SEL élabore une Stratégie de changement de comportement à l'intention des organismes municipaux des Laurentides. Celle-ci présentera la marche à suivre pour déployer ce type de stratégie et regroupera des exemples d'actions à réaliser, des outils, des ressources disponibles et des initiatives exemplaires sur le territoire des Laurentides et dans la province. Cette Stratégie aura pour but d'activer le territoire au niveau de l'économie circulaire ainsi que de la GMR, et sera partagée au courant de l'année 2025.

Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en GMR

- Les services de collecte porte-à-porte pour les matières organiques ont été maintenus à Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil en 2024 ;
- Les cantons de Gore et de Wentworth ainsi que la municipalité de Mille-Isles ont poursuivi l'utilisation de conteneurs d'apport volontaire pour la collecte de leurs matières organiques. On retrouvait, en 2024:
 - 8 conteneurs d'apport volontaire à Gore.
 - 6 conteneurs d'apport volontaire à Wentworth :
 - Ajout de 1 conteneur d'apport volontaire sur le territoire en 2024.
 - 8 conteneurs d'apport volontaire à Mille-Isles :
 - Ajout de 2 conteneurs d'apport volontaire sur le territoire en 2024.
- La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a poursuivi ces démarches, en début d'année, vers l'implantation d'une collecte porte-à-porte de matières organiques au sud de l'autoroute 50 et par composteur domestique au nord de celle-ci. La collecte a officiellement débuté en avril 2024 ;
- La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a effectué de la sensibilisation en lien avec la collecte de matières organiques au courant de l'année 2024, à travers différents médias, ainsi que lors de la journée de l'environnement en mai 2024. La sensibilisation à cet effet se poursuivra auprès des citoyens en 2025 ;
- En 2024, le Canton de Harrington a débuté les démarches vers la mise en place d'une collecte de matières organiques par apport volontaire. Le début de la collecte est prévu au mois de juin 2025.

Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire

- À la suite d'une étude concernant les regroupements pour la gestion des matières résiduelles (2023-2024), effectuée en partie dans le cadre de la modernisation de la collecte sélective, ce sont deux regroupements qui ont été formés au sein du territoire pour la gestion des matières recyclables.
 - Le regroupement ayant comme organisme responsable la MRC d'Argenteuil rassemble les municipalités du Canton de Gore, du Village de Grenville, du Canton de Harrington, de Mille-Isles et du Canton de Wentworth;

- Le regroupement ayant comme organisme responsable la Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) rassemble les villes de Brownsburg-Chatham et de Lachute ainsi que les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge et Saint-André-d'Argenteuil.
- Création du comité de mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil au mois de mars 2024. On y retrouve des représentants de plusieurs secteurs tels que le secteur municipal, industriel, commercial, institutionnel, agricole et communautaire. En 2024, deux rencontres du comité PGMR ont été tenues;
- Certains règlements municipaux et permis de démolition exigent la valorisation et/ou le recyclage des résidus CRD donc, que ceux-ci passent par un centre de tri de matériaux CRD;
- La majorité des bâtiments municipaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil effectuent la collecte des matières recyclables ainsi que la collecte des matières organiques.

Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR

- Distribution de sacs à fruits et légumes réutilisables à l'image de la campagne de sensibilisation du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, et tenue d'activités sur le tri des matières résiduelles aux journées de l'environnement qui se sont déroulées dans certaines municipalités au printemps et à l'été 2024;
- Les municipalités de la MRC d'Argenteuil, pour la plupart, informent et sensibilisent leurs citoyens au travers d'infolettres, de publications sur les réseaux sociaux et à l'aide des calendriers de collectes de matières résiduelles;
- Publications Facebook de la MRC d'Argenteuil sur la gestion des matières résiduelles concernant :
 - La gestion des matières résiduelles pendant la période du temps des fêtes (Jour de l'an) ;
 - Compostage du papier et du carton souillé;
 - La gestion des feuilles mortes (utilisation de sacs en papier ou feuillicyclage);
 - Le bon tri des matières résiduelles.
- Modifications des sites web des municipalités et de la MRC ainsi que des outils d'ISÉ en lien avec la modernisation de la collecte sélective;
- Mise à jour de la nouvelle sur le site web du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, concernant la modernisation de la consigne au Québec.



JUIN 2025
Service de l'Environnement

Annexe 1. Bilan des actions de mise en œuvre du PGMR 2023-2030 - Année 2024

| Mesures du PGMR 2023-2030 | Responsable | Échéancier | Avancement | Commentaires |
|--|-------------|------------|------------|---|
| Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire | | | | |
| 1.1 Poursuivre la consultation des ICI | | | | |
| Activités d'ISÉ incluant la mise à jour régulière de l'onglet ICI du site 3-2-1-0.com, la création de contenu spécifique aux ICI, et la promotion des bons coups (voir mesure 4.1) | MRC | 2023-2030 | En cours | La MRC d'Argenteuil a mis à jour le site web 3-2-1-0.com, où l'on retrouve un onglet ICI, entre autres, en lien avec les nouvelles directives de la collecte sélective des matières recyclables. |
| Explorer des partenariats (municipaux ou entre ICI) pour le déploiement de nouveaux services | | | | Synergie Économique Laurentides (SEL) effectue de la sensibilisation auprès des industries et des commerces, en lien avec l'économie circulaire. SEL fait la promotion des bons coups et des initiatives dans les Laurentides, et présente également les avancements des projets composants la Feuille de route en économie circulaire, sur leur page Facebook et LinkedIn. |
| Mesurer la génération des matières résiduelles chez chaque organisation accompagnée et consigner l'information dans un outil informatique approprié | | | | Une base de données est remplie à la suite de chaque visite dans les industries, les commerces et les institutions effectuée dans le cadre de l'accompagnement en gestion des matières résiduelles, offert par la MRC d'Argenteuil. |
| Offrir un accompagnement individuel (optimisation, suivis, implantation d'une nouvelle collecte, choix de services GMR adaptés, ISÉ et formations). | | | | <p>Poursuite de l'accompagnement auprès des industries, des commerces et des institutions (ICI) du territoire, par la MRC d'Argenteuil. En 2024, ce sont 11 nouveaux ICI qui ont été contactés pour l'optimisation de leurs matières résiduelles, ce qui a mené à 5 visites. Un grand nombre de suivis ont été effectués auprès des ICI en optimisation et 6 formations sur le bon tri des matières résiduelles ont été données dans les écoles. Également, 2 ateliers sur des thématiques environnementales, dont la gestion des matières résiduelles, ont été organisés par le Service de l'Environnement de la MRC d'Argenteuil, à la demande du club école de l'école primaire l'Envol-du-Colibri.</p> <p>De plus, un accompagnement aux industries était également offert par Synergie Économique Laurentides pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles, mais surtout la gestion des plastiques et autres matières particulières. Cet accompagnement a pour but d'établir un diagnostic, de proposer des priorités d'actions, de promouvoir les pratiques écoresponsables et mettre en lumière les opportunités.</p> <p>Dans le cadre du projet de mise en œuvre de la Feuille de route en Économie circulaire de Synergie Économique Laurentides, une industrie d'Argenteuil prend part à un parcours de formation sur différentes thématiques en lien avec l'économie circulaire.</p> |
| 1.2 Poursuivre le déploiement de l'économie circulaire | | | | |
| Adapter l'accompagnement à chaque sous-secteur: industriel, commercial et institutionnel | MRC | 2023-2030 | En cours | <p>Des démarches ont été entreprises pour conclure une entente sectorielle au niveau de la région des Laurentides, ayant comme porteur de projet Synergie Économique Laurentides. Dans le cadre de cette entente sectorielle (2023-2026), un projet de Stratégie régionale en économie circulaire est en cours, ainsi que la mise en œuvre d'une feuille de route pour effectuer le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire des Laurentides et dans la MRC d'Argenteuil. Les projets portent sur des thématiques telles que le réemploi, la déconstruction, la gestion du bois, la propulsion de startup et projets émergents en économie circulaire, la création d'une cohorte d'industries pour déployer l'économie circulaire sur le territoire, etc.</p> <p>Dans le cadre de la Feuille de route en économie circulaire portée par Synergie Économique Laurentides (SEL), la MRC d'Argenteuil en partenariat avec SEL élabore une Stratégie de changement de comportement à l'intention des organismes municipaux qui soulève des exemples d'actions à réaliser, des outils et ressources disponibles et des initiatives exemplaires sur le territoire et dans la province, et ce par types d'acteurs dont les industries, les commerces et les institutions (ICI). Cette Stratégie de changement de comportement sera partagée au courant de l'année 2025.</p> |

| | | | | |
|---|--------------------------------------|-----------|-------------|---|
| Cibler des occasions pour créer des synergies de matières résiduelles entre les entreprises | MRC | 2023-2030 | En cours | <p>Synergie Économique Laurentides, a coordonné, au printemps de l'année 2024, une deuxième collecte de plastique à bateaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Trois municipalités ont participé activement à la coordination de cette collecte, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Au total, trois marinas (4 sites de collecte) ont participé à la collecte de toiles d'hivernage à bateaux en 2024. Ce sont 270 toiles qui ont été collectées, pour un total de 2,9 tonnes de plastique détournées du site d'enfouissement. Les matières collectées ont été envoyées chez Modix Plastique Inc., un conditionneur de plastique souple, situé à Lachute. Les matières sont donc recyclées et conditionnées dans une entreprise sur le territoire d'Argenteuil.</p> <p>Dans le cadre de la Stratégie régionale en économie circulaire pour la région des Laurentides, propulsée par Synergie Économique Laurentides, ce sont 3 référencements de Startups vers le Synerlab qui ont été effectués.</p> |
| Poursuivre le financement de partenaires spécialisés | | | | <p>Poursuite de l'Entente sectorielle entre plusieurs MRC des Laurentides, portée par Synergie Économique Laurentides. Cette entente comprend le projet de Stratégie régionale en économie circulaire et une feuille de route en économie circulaire qui en découle. Au total, 9 projets seront mis en œuvre dans le cadre de cette entente, sous des thématiques telles que le réemploi, la déconstruction, et l'activation du territoire.</p> |
| Promouvoir et étendre les projets Synerlab et Synercité | | | | <p>Le Projet de Centre d'innovation en économie circulaire, Synerlab, porté par le service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, poursuit ses activités afin d'accompagner des entreprises innovantes dans la concrétisation de leurs projets en économie circulaire. En 2024, ce sont deux projets qui sont en cours dans le Synerlab, soit l'entreprise Éco-Plastiques, qui revalorise des résidus de plastique fait de polyéthylène (PET & PE-HD) et de polypropylène (PP), ainsi que l'entreprise Recytronic, qui recycle des circuits électroniques pour les transformer en matériaux composites pour le secteur de la construction.</p> <p>Un parcours d'incubation est en cours de conception afin d'accompagner des projets industriels en économie circulaire, en favorisant l'innovation durable, en soutenant la transition écologique et en optimisant la valorisation des ressources au sein des industries.</p> |
| Soutenir l'implantation sur le territoire d'entreprises de valorisation de matières résiduelles | | | | |
| 1.3 Améliorer la performance du secteur ICI | | | | |
| En lien avec la mesure 1.1, étendre la desserte municipale en collecte et traitement des matières organiques aux ICI là où applicable en priorisant les plus grands générateurs | Municipalités et villes | 2023-2030 | En cours | <p>Gore : Amélioration de la gestion du compost au centre communautaire et dans les établissements municipaux.</p> <p>Visite d'optimisation et proposition d'implantation de la collecte de matières organiques dans certains ICI (CPE, garderie et restaurant), à travers l'accompagnement offert par la MRC.</p> |
| Évaluer les incitatifs à la participation des ICI pour renseigner l'évolution du service | | | | <p>Évaluer l'intérêt de participation des ICI à la collecte de matières organiques et identification des freins avec l'accompagnement offert par la MRC.</p> <p>Mille-Isles : Rencontre avec Synergie économique Laurentides afin d'évaluer le potentiel de circularité de la municipalité.</p> |
| Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en GMR | | | | |
| 2.1 Offrir un service municipal de gestion de la matière organique dans les municipalités | | | | |
| Acquérir et distribuer les contenants nécessaires | Grenville-sur-la-Rouge et Harrington | 2023-2024 | En cours | Grenville-sur-la-Rouge : La municipalité a effectué la distribution des contenants de collecte de matières organiques en début d'année 2024, soit des bacs roulants de 240 litres et des composteurs domestiques. |
| Communiquer le nouveau service aux citoyens et ICI desservis | | | | Grenville-sur-la-Rouge : La municipalité a effectué de la sensibilisation en lien avec la nouvelle collecte de matières organiques sur le territoire, en 2024. |
| Conclure une entente pour le traitement des MO collectées | | | | Grenville-sur-la-Rouge : La municipalité détient une entente pour le traitement des matières organiques avec le Centre de compostage Mironor, situé à Brownsburg-Chatham. |
| Effectuer une caractérisation des résidus envoyés à l'élimination afin de mieux connaître la composition de ceux-ci | | | Non débutée | |

| | | | | |
|---|--------------------------------------|-----------|----------|--|
| Mettre à jour le choix du mode de service approprié (collecte de porte à porte ou compostage domestique et apport volontaire) | Grenville-sur-la-Rouge et Harrington | 2023-2024 | En cours | Grenville-sur-la-Rouge : La municipalité a choisi d'implanter la collecte des matières organiques en porte-à-porte au sud de l'autoroute 50, dans le secteur plus urbain et l'utilisation de composteurs domestiques pour le secteur plus rural, au nord de l'autoroute 50. |
| Prévoir la fréquence de collecte des contenants, prévoir le service de collecte | | | | Harrington : La municipalité a choisi le mode en apport volontaire pour l'implantation de la future collecte de matières organiques prévue au mois de juin 2025. |
| | | | | Certaines des municipalités offrant un service de collecte par apport volontaire ont étudié la possibilité de modifier le type de collecte actuel, par une collecte porte-à-porte, considérant l'augmentation de la population et la popularité des points de collectes communautaires en matières organiques. |
| | | | | Grenville-sur-la-Rouge : Lors des démarches de mise en place de la collecte de matières organiques dans la municipalité, la fréquence de collecte a été déterminée à chaque deux semaines pour les saisons automne/hiver et chaque semaine pour le printemps/été. Les collectes de matières organiques ont officiellement débuté en mars 2024. |
| | | | | Harrington : La mise en place d'une collecte de matières organiques par apport volontaire est en cours. Toutefois, la fréquence de collecte n'a pas été officialisée en 2024. |

2.2 Stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et des matières organiques chez les villégiateurs et touristes

| | | | | |
|---|-------------------------|-----------|----------|--|
| Adapter l'ISÉ | Municipalités et villes | 2023-2025 | En cours | Gore : Publication et promotion d'une saine gestion des matières résiduelles, en saison estivale, lors d'évènement comme la journée de l'environnement. |
| Adapter les outils de collecte à la clientèle (présence de toutes les collectes et de contenants requis, fréquence et jour de collecte adaptée) | | | | Gore : Effectue deux collectes pour le recyclage dans la semaine, soit le mardi (zone bleue) et le jeudi (zone blanche) pour accommoder un plus grand nombre de résidents. |
| Étudier la situation pour cerner les obstacles à la participation spécifiques | | | | Gore : Réflexion sur des solutions, à savoir, quels sont les freins de participation à la collecte de matières organiques (ex. un questionnaire). |
| Évaluer la pertinence d'assigner une ressource d'accompagnement à ce secteur | | | | Réflexion sur la mise sur pied d'une brigade verte au printemps/été 2026 attirée, en partie, aux secteurs de villégiature de la MRC. |

2.3 Desservir les multilogement

| | | | | |
|--|--|-----------|----------|--|
| Adapter l'ISÉ | Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil | 2023-2030 | En cours | |
| Assurer la desserte municipale de l'ensemble des multilogements pour chacune des collectes | | | | Toutes les municipalités ayant des multilogements sur leur territoire offrent minimalement un service en bacs roulants afin de desservir les multilogements (de façon volontaire). |
| Identifier les freins à la participation, le cas échéant, dans une optique d'amélioration continue | | | | |
| Mesurer la participation des multilogements aux collectes | | | | |

2.4 Effectuer une veille sur les besoins de nouvelles collectes de matières résiduelles.

| | | | | |
|--|------------------------------|-----------|----------|--|
| En lien avec les mesures 1.1 et 2.5, identifier les besoins émergents pour des collectes spécifiques, ex: plastique agricole, styromousse, matelas, carton, vinyle, etc. | Municipalités, villes et MRC | 2023-2030 | En cours | <p>Une rencontre a eu lieu en juin 2024, concernant les plastiques agricoles générés sur le territoire de la MRC. Les acteurs présents à la rencontre étaient AgriRécup, l'Union des producteurs agricoles (UPA), la MRC d'Argenteuil, ainsi qu'une agricultrice de la région.</p> <p>Deux collectes de plastique d'hivernage à bateaux ont eu lieu au printemps 2024, dans des entreprises de Saint-André-d'Argenteuil, Brownsburg-Chatham et Lachute. Cela a permis un détournement de 270 toiles à bateaux de l'enfouissement et un potentiel de 2,9 tonnes de matières plastiques.</p> <p>Lachute : L'Écocentre de Lachute est officiellement un point de dépôt pour la styromousse, et ce pour les citoyens de Lachute, ainsi que ceux de Saint-André-d'Argenteuil et Brownsburg-Chatham.</p> <p>Gore : Amélioration de l'offre de matières recyclables à l'écocentre, ainsi que l'ajout d'un espace dédié aux encombrants en tout temps. La municipalité est en réflexion à ajouter la collecte de styromousse.</p> <p>La MRC d'Argenteuil a coordonné une collecte des lunettes d'éclipse en avril 2024, à laquelle tous les citoyens pouvaient apporter leurs lunettes usagées. Ces lunettes ont été envoyées à EduMedia. L'organisme enverra les lunettes usagées dans des écoles d'Afrique du Nord, pour permettre à des élèves d'observer une prochaine éclipse, en 2027.</p> |
|--|------------------------------|-----------|----------|--|

| | | | | |
|---|------------------------------|-----------|----------|--|
| Établir les services de collecte ou d'apport volontaire nécessaires, ou soutenir leur implantation par des partenaires | Municipalités, villes et MRC | 2023-2030 | En cours | Mille-Isles : Récupération de crayons, de piles et de cellulaires non fonctionnels ou inutilisés, à l'Hôtel de Ville de la municipalité. Gore : Mise en place d'une collecte de bancs d'autos usagés ou désuets en collaboration avec les Écocentres de la Rivière-du-Nord et le CPE le Rêve de Caillette, situé à Gore. Projet de récupération de plastique d'hivernage de bateaux piloté par Synergie Économique Laurentides. |
| 2.5 Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution des matières réutilisables (meubles, vêtements, etc.) | | | | |
| Activités d'ISÉ ciblées | | | | |
| Consulter les divers organismes de redistribution des matières réutilisables (incluant les écocentres) œuvrant sur le territoire pour identifier les meilleures méthodes de bonification du réseau en place | MRC | 2024-2030 | En cours | Dans le cadre de la Stratégie régionale en économie circulaire portée par Synergie Économique Laurentides, un atelier a eu lieu sous la thématique du réemploi, où la MRC, les municipalités et les organismes concernés du territoire d'Argenteuil, ont participé activement. Cet atelier avait pour but de comprendre les besoins du secteur municipal et des organismes en réemploi des Laurentides, ainsi que les freins concernant l'adoption de ce type de pratiques. La ressourcerie Recypro a été accompagnée concernant la structure et la gestion des informations sur les matières intrantes et extrantes ainsi que pour optimiser leurs pratiques. Ils ont également été consultés pour explorer des potentiels de mutualisation entre d'autres ressources et organismes de réemploi de la région, dans le cadre de la feuille de route en économie circulaire de SEL. Des contacts ont été effectués auprès d'autres organismes de réemploi pour les accompagner et faire le portrait de leurs activités. Ces démarches se poursuivent en 2025. |
| Étudier la possibilité d'établir un service de collecte sur appel municipalisé ou en partenariat avec un organisme œuvrant en réemploi (encombrants) | | | | Le Canton de Wentworth effectue deux collectes d'encombrants par année, afin que les matières soient envoyées à l'écocentre Les Bons Voisins. Les matières en bonne condition peuvent se trouver au Dôme qui sert de ressourcerie aux citoyens de Wentworth, Mille-Isles et Gore. |
| 2.6 Appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables (aliments) | | | | |
| Faire la promotion des initiatives qui contrent le gaspillage alimentaire et appuient la sécurité alimentaire (voir mesure 4.1) Participation de la MRC à la Table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil (RADIS). | MRC | 2023-2030 | En cours | |
| 2.7 Améliorer le taux de valorisation des RDD | | | | |
| Établir un service qui permet le détournement de l'enfouissement des RDD visés à la suite de l'évaluation | Municipalités et villes | 2025-2030 | En cours | La plupart des RDD sont récupérés dans les écocentres des municipalités. C'est une pratique qui est assez courante pour les citoyens d'amener leurs résidus domestiques dangereux dans les écocentres. |
| Évaluer les meilleures méthodes pour détourner de l'enfouissement les RDD non soumis à la responsabilité élargie des producteurs (REP) | | | En cours | Gore : Réflexion de la municipalité de Gore à ajouter la collecte de certains RDD non récupérés à l'écocentre ou à proposer aux citoyens des points de dépôt existants. |
| Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire | | | | |
| 3.1 Établir la meilleure structure de gouvernance en GMR | | | | |
| Analyser les forces et les faiblesses du système actuel de gestion des matières résiduelles | MRC | 2023 | Terminé | Une analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces a été réalisée dans le cadre d'une étude sur un ou d'éventuels regroupements pour la collecte des matières recyclables et des matières résiduelles. |
| Étudier les regroupements de services ou de territoires pour des fins de GMR | | | | Une étude sur un ou d'éventuels regroupements a été mandatée à l'été 2023 et effectuée jusqu'au printemps 2024. Cette étude a été accélérée par la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective. De plus, à l'issue de cette étude, des scénarios de gestion, de regroupement et de gouvernance ont été présentés et des regroupements au sein du territoire de la MRC ont été formés pour la collecte des matières recyclables. |
| Poursuivre la réflexion sur la compétence partielle ou totale en GMR à la MRC en tenant compte des réalités démographiques, géographiques et organisationnelles des municipalités et villes | | | | L'étude concernant un éventuel ou d'éventuels regroupements pour la gestion des matières recyclables et/ou résiduelles prenait en compte toutes les particularités du territoire et les services offerts de chaque municipalité. |
| 3.2 Harmoniser et mettre à jour périodiquement le cadre réglementaire local en GMR | | | | |
| Harmoniser la réglementation locale en GMR | Municipalités et villes | 2023 | Terminé | La réglementation est harmonisée avec les mesures et actions de mise en œuvre du PGMR 2023-2030. |

| | | | | |
|--|------------------------------|-----------|-------------|---|
| Vérifier la possibilité de mieux encadrer l'épandage de MRF | Municipalités et villes | 2023 | Non débutée | |
| 3.3 Améliorer le suivi des destinations des boues de fosses septiques | | | | |
| Évaluer la possibilité de mettre sur pied un programme de suivi sur les destinations et la valorisation des boues de fosses septiques | Municipalités et villes | 2023-2030 | Non débutée | |
| Veiller à la mise en œuvre du programme, si évalué pertinent | | | En cours | Grenville-sur-la-Rouge : Chaque printemps la municipalité génère une liste des vidanges qui sont dues afin de s'assurer que celles-ci soient effectuées périodiquement sur le territoire et qu'aucune contamination n'a lieu. Lachute : Le règlement sur la vidange des fosses septiques est en création en plus d'un programme de financement pour le remplacement des installations non conformes. |
| 3.4 Assurer que les boues municipales provenant des installations de traitements des eaux usées soient recyclées | | | | |
| Poursuivre l'inclusion d'une obligation de valoriser les boues municipales dans les appels d'offres municipaux pour les étangs aérés | Municipalités et villes | 2023-2030 | En cours | Grenville : S'assure de l'inclusion d'une obligation de valorisation des boues municipales dans les appels d'offres pour l'extraction des boues. |
| 3.5 Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures écofiscales basées sur le principe de pollueur-payeur | | | | |
| En lien avec les mesures 3.1 et 3.4 et à la suite de la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne, évaluer les possibilités et modalités d'une instauration de mesures écofiscales basées sur le principe pollueur-payeur | Municipalités, villes et MRC | 2026-2030 | Non débutée | |
| Veiller à la mise en œuvre des résultats de l'évaluation | | | | |
| 3.6 Évaluer les coûts et bénéfices de l'implantation d'une collecte intelligente | | | | |
| En lien avec la mesure 3.1 et 3.3 valider l'utilité et le coût du déploiement de la collecte intelligente | Municipalités et villes | 2026-2030 | Non débutée | |
| Veiller à la mise en œuvre des résultats de l'évaluation | | | | |
| 3.7 Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en gestion des travaux publics | | | | |
| Analyser les méthodes appropriées de traçabilité des résidus, notamment pour les CRD | Municipalités et villes | 2023-2030 | Non débutée | |
| Assurer la valorisation des matières sous responsabilité municipale (ex. gestion de l'entretien ménager des bâtiments municipaux, etc.) | | | En cours | Gore : Le tri des matières résiduelles dans les bâtiments municipaux et lors des événements est réalisé très efficacement. Grenville-sur-la-Rouge : La personne responsable du nettoyage des bâtiments municipaux s'assure de disposer des matières résiduelles dans les contenants appropriés. |
| Envoyer systématiquement les résidus CRD des travaux municipaux à un centre de tri | | | En cours | Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Mille-Isles et Wentworth: Envoyent systématiquement les matériaux CRD générés par des travaux municipaux dans un centre de tri de matériaux CRD. |
| Inclure une obligation d'utilisation de matières recyclées dans les travaux municipaux | | | Non débutée | |
| Poursuivre l'implantation des équipements de récupération (MR et MO) dans les bâtiments municipaux et les aires publiques | | | En cours | La majorité des bâtiments municipaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil effectuent la collecte des matières recyclables et organiques. |
| 3.8 Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en politiques de gestion et en transparence administrative | | | | |
| Adopter et communiquer les politiques de développement durable adaptées aux besoins locaux | Municipalités et villes | 2023-2030 | En cours | Lachute : La Ville de Lachute détient une politique de développement durable depuis 2019. Gore : La municipalité détient une politique environnementale et est en élaboration d'une Politique des événements écoresponsables pour les événements ayant lieu dans la municipalité, avec une certification personnalisée. |
| Améliorer régulièrement l'outil MRC utilisé annuellement pour recueillir les données en GMR des municipalités locales | | | | En 2024, des commentaires ont été recueillis relativement à l'utilisation du portail GMR de la MRC d'Argenteuil, dans le but d'améliorer, et de faciliter l'usage de cet outil. La Phase 3 d'amélioration du Portail GMR aura lieu à l'été 2025. |
| Maintenir les accès aux infrastructures de GMR sur le territoire | | | | Les municipalités, les ICI et les citoyens ont accès aux infrastructures en gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. |

| | | | | |
|---|-------------------------|-----------|-------------|---|
| Rendre publics les indicateurs de performance municipale en GMR (incluant de façon facultative l'adhésion à des programmes de reconnaissance provinciaux ou locaux) | Municipalités et villes | 2023-2030 | En cours | Le présent bilan et ceux antérieurs sont partagés sur le site web de la MRC d'Argenteuil, et accessible à tous. Gore : Des statistiques concernant la collecte des matières résiduelles et l'écocentre sont partagées aux citoyens dans le journal mensuel <i>Express de Gore</i> . |
| 3.9 Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri. | | | | |
| Adapter l'approche retenue pour les citoyens et les entrepreneurs en fonction de l'ampleur des travaux | Municipalités et villes | 2023-2024 | En cours | Gore : Règlement 257, relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du Canton de Gore, prévoit une exigence pour que les résidus de démolition soient récupérés, recyclés et/ou valorisés et qu'ils passent par un centre de tri de matériaux. Mille-Isles : On retrouve dans les permis de démolition une obligation d'envoyer les matières dans un centre de tri de résidus CRD. Wentworth : Encouragement à la disposition des matériaux CRD dans des centres de tri spécialisés. Demande des preuves de disposition des matériaux CRD, lors de projet de démolition complète. Grenville : Lors de l'émission de permis de construction, rénovation ou démolition, la municipalité contribue un montant forfaitaire pour la location d'un conteneur avec un centre de tri des matériaux CRD. |
| Déterminer le juste équilibre entre la réglementation et d'autres incitatifs | | | Non débutée | |
| 3.10 Poursuivre les activités du comité de suivi du PGMR | | | | |
| Assurer des suivis par le comité au conseil de la MRC | MRC | 2023-2030 | En cours | Lorsque pertinent, le conseil de la MRC est mis au fait des avancées du comité de mise en œuvre du PGMR. |
| Déterminer une fréquence de rencontres adaptée aux besoins du suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2030 | | | En cours | En 2024, il y a eu deux rencontres de comité PGMR, soit en mai et en septembre 2024. La fréquence des rencontres sera déterminée, chaque année, selon les besoins de suivi du PGMR et les projets en cours nécessitant des rencontres plus fréquentes. |
| Former le comité de suivi du PGMR ou assigner la responsabilité à un comité existant | | | Terminé | Le comité de mise en œuvre du PGMR a été créé en 2024. |
| Poursuivre le réseautage et les visites terrain auprès des acteurs en GMR présents sur le territoire | | | En cours | Participation à des ateliers sous plusieurs thématiques en économie circulaire, organisés par Synergie Économique Laurentides, dans le cadre de la Stratégie régionale en économie circulaire et l'élaboration d'une feuille de route en économie circulaire. |
| Tenir des rencontres de suivi périodiques | | | En cours | En 2024, deux rencontres de comité de mise en œuvre du PGMR ont été tenues en mai et en septembre 2024. |
| Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR | | | | |
| 4.1 Maintenir une campagne d'information de sensibilisation et d'éducation continue à l'échelle de la MRC | | | | |
| Bonifier le site Internet 3-2-1-0.com (MRC) | MRC | 2023-2030 | En cours | Modifications des sites web des municipalités et de la MRC ainsi que des outils d'ISÉ en lien avec la modernisation de la collecte sélective. Mise à jour de la nouvelle sur le site web du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, concernant la modernisation de la consigne au Québec. Mise à jour des calendriers de collectes de matières résiduelles pour l'année 2025. Réponse aux demandes citoyennes sur la boîte courriel du 3-2-1-0.com. |

| | | | | |
|---|--------------------------------|------------------|--------------------|--|
| <p>En lien avec les mesures 1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.5, 2.6 et 4.2 adapter les outils de communication</p> | <p>MRC</p> | <p>2023-2030</p> | <p>En cours</p> | <p>Publications sur le Facebook de la MRC d'Argenteuil ayant comme sujets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gestion des matières résiduelles pendant la période des fêtes (jour de l'an); - Compostage du papier et carton souillé; - La gestion des feuilles mortes (utilisation de sacs de papier ou le feuillicyclage); - Le bon tri des matières résiduelles. <p>Les municipalités de la MRC d'Argenteuil, pour la plupart, informent et sensibilisent leurs citoyens au travers d'infolettres, de publications sur les réseaux sociaux et à l'aide des calendriers de collectes de matières résiduelles.</p> <p>Tenue de la première rencontre d'un comité de gestion des matières résiduelles au sein de la MRC d'Argenteuil. Ce comité est constitué de professionnels de différents services à la MRC, et aura pour but de développer des pratiques exemplaires en tant qu'institution municipale.</p> |
| <p>Établir et maintenir à jour un bottin électronique de récupérateurs, points de dépôts de matières et entrepreneurs de collecte du territoire et des environs</p> | | | | <p>Une mise à jour des matières acceptées dans les écocentres municipaux et les centres de tri a été effectuée au cours de l'année 2024 sur le site web 3-2-1-0.com.</p> |
| <p>Établir une collaboration avec différents partenaires de diffusion et de rétroaction (tel que les associations de lacs pour la clientèle de villégiature) pour optimiser la propagation de l'ISÉ adaptée aux différents groupes identifiés</p> | | | <p>Non débutée</p> | |
| <p>Évaluer la pertinence de mettre sur pied une patrouille verte</p> | | | <p>En cours</p> | <p>Des réflexions ont été entamées en 2024 et seront poursuivies en 2025.</p> |
| <p>4.2 Inciter la population à adopter la réduction à la source</p> | | | | |
| <p>Adhérer à des campagnes existantes qui visent la réduction à la source</p> | <p>Municipalités et villes</p> | <p>2023-2030</p> | <p>En cours</p> | <p>Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, la MRC a fait tirer des sacs de fruits et légumes réutilisables à l'effigie de la campagne de communications 3-2-1-0.com.</p> <p>Gore : Fait la promotion de la réduction à la source et de la hiérarchie des 3RV, le plus souvent possible, dans les publications, dans l'infolettre ou dans les événements de la municipalité.</p> |
| <p>Appuyer le bannissement pancanadien des plastiques à usage unique</p> | | | <p>Non débutée</p> | |
| <p>En lien avec la mesure 4.1, informer et sensibiliser les citoyens sur la réduction à la source</p> | | | <p>En cours</p> | <p>Journées de l'environnement à Brownsburg-Chatham, Lachute, Grenville-sur-la-Rouge et Gore en mai 2024, Mille-Isles en août 2024 et Wentworth en septembre 2024 - Participation de la MRC d'Argenteuil aux journées de l'environnement des municipalités en sensibilisant sur les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles et sur la réduction à la source.</p> <p>Distribution de sacs de fruits et légumes et sacs à collations réutilisables lors des journées de l'environnement.</p> <p>Gore : La municipalité effectue ponctuellement de l'information et de la sensibilisation à travers leurs différents modes de communication (site web, réseaux sociaux, journal local et événements, etc.).</p> |
| <p>Favoriser la mise en place de programmes de subvention d'objets réutilisations qui supplantent leurs contreparties jetables</p> | | | | <p>La Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) détient un programme de subvention pour les couches lavables. En 2024, ce sont 4 familles de Lachute, et 1 famille de Brownsburg-Chatham qui ont pu bénéficier de cette subvention.</p> <p>Gore : La municipalité détient un programme de subvention pour les couches lavables et les produits d'hygiène personnelle réutilisable.</p> <p>Grenville-sur-la-Rouge : Prévoit entamer la réflexion pour instaurer un programme de subvention pour les couches lavables et de produits d'hygiène durable en 2025.</p> |

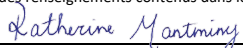
ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2024

Nom du PGMR (MRC) : **Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil**

1. Identification du répondant

| | | | |
|-----------------|---------------------------|---------------------|---|
| Prénom et nom : | Katherine Montminy | Fonction ou titre : | Conseillère en gestion des matières résiduelles |
| Téléphone : | (450) 562-2474 poste 2355 | Adresse courriel : | kmontminy@argenteuil.qc.ca |

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :


 Signature du répondant

23/06/2025
 Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

| Pour connaître le code géo, consulter la page Web : https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/ | | Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (1-5 logements), incluant les chalets | Règlement interdisant le stockage et l'épandage de MRF (Oui/Non) | Collecte porte-à-porte | | | | Composteurs domestiques | | Apport volontaire | | | | | | |
|--|-------------------------------|---|--|---|--|-----------------------------|--|-------------------------|---|------------------------|---|--------------------------------|-------------------------------------|---|---|---------|
| Code géo | Nom des municipalités au PGMR | | | Type de collecte (Bacs bruns/sacs de couleur) | Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1 ^{er} juillet 2024 | Nombre de collectes en 2024 | Période couverte par la collecte (MM/AAAA) | | Nombre d'unités d'occupation desservies au 1 ^{er} juillet 2024 | Implantation (MM/AAAA) | Bacs de cuisine distribués | | Nombre de lieux d'apport volontaire | | Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire (MM/AAAA) | |
| | | | | | | | Début | Fin | | | Nombre de bacs distribués au 1 ^{er} juillet 2024 | Date de distribution (MM/AAAA) | Résidus verts | Résidus alimentaires (incluant d'origine animale) | Début | Fin |
| 76043 | Brownsburg-Chatham (V) | 4064 | Non | Bacs bruns | 4281 | 38 | 01/2024 | 12/2024 | NA | | NA | | NA | NA | | |
| 76025 | Gore (CT) | 1761 | Non | | NA | NA | | | 15 | 05/2019 | 115 | 05/2024 | 8 | 8 | 01/2024 | 12/2024 |
| 76055 | Grenville (VL) | 798 | Non | Bacs bruns | 962 | 35 | 01/2024 | 12/2024 | NA | | NA | | NA | NA | | |
| 76052 | Grenville-sur-la-Rouge (M) | 2265 | Non | Bacs bruns | 1092 | 36 | 04/2024 | 12/2024 | 1012 | 04/2024 | NA | | NA | NA | | |
| 76065 | Harrington (CT) | 1485 | Non | Bacs bruns | 34 | 38 | 01/2024 | 12/2024 | 300 | 07/2016 | 300 | 07/2016 | NA | NA | | |
| 76020 | Lachute (V) | 5855 | Non | Bacs bruns | 7664 | 39 | 01/2024 | 12/2024 | NA | | NA | | NA | NA | | |
| 76030 | Mille-Isles (M) | 1057 | Non | | NA | NA | | | 955 | 01/2017 | 1057 | 08/2024 | 8 | 8 | 01/2024 | 12/2024 |
| 76008 | Saint-André-d'Argenteuil (M) | 1424 | Non | Bacs bruns | 1408 | 39 | 01/2024 | 12/2024 | NA | | NA | | NA | NA | | |
| 76035 | Wentworth (CT) | 831 | Non | Bacs bruns | 17 | 40 | 01/2024 | 12/2024 | 267 | 07/2017 | 828 | 12/2023 | 6 | 6 | 01/2024 | 12/2024 |